



## Comité de pilotage

PV

13 SEPTEMBRE 2019

<b>PRÉSIDENT</b>	Kristian Vanderwaeren (AGD&A) et Abram Op de Beeck (BASF pour ESSENSCIA)
<b>SECRÉTAIRE</b>	Sophany Ramaen (Secrétariat du Forum National)
<b>PRÉSENTS</b>	Sophany Ramaen (AGD&A), Nathalie Delestienne (AGD&A), Jef Hermans (Portmade pour VEA-CEB), Abram Op de Beeck (BASF pour ESSENSCIA), Chris De Clerck (AGD&A), Pieter Haesaert (C4T), Liesbet Fransen (AGD&A), Dorothy Cardoen (AGD&A), Kim De Coninck (AGD&A), Bart Engels (AGD&A), Jeroen Sarrazyn (AGD&A), Dirk Aerts (Customs4Trade pour Agoria), Jessy Van Aert (EVONIK pour ESSENSCIA), Joëlle Delvaux (AGD&A), Kurt Verhaeren (Comeos), Katrien De Wachter (AGD&A) pour Werner Rens
<b>EXCUSÉS</b>	Sabine De Schryver (AGD&A), Jan Robbroeckx (UMICOR pour Agoria), Kristian Vanderwaeren (AGD&A), Jan Van Wesemael (Alfaport - VOKA), Werner Rens (AGD&A), Johan Van Dingenen (Nike), Luc Vande Velde-Poelman (AGD&A),

La réunion par l'accueil de Kurt Verhaeren (Comeos) en qualité de nouveau coordinateur du groupe de travail Accises.

### Point 1 à l'ordre du jour : Examen du tableau de suivi

La communication relative à l'utilisation obligatoire du **EU Trader Portal** dans le cadre de la demande des autorisations douanières transfrontalières a été publiée le 11/9 sur le [site Internet du Forum National](#). Le 11/9, le service Communication a été invité à la publier également sur le site Internet de l'AGD&A. Chris De Clerck ajoute que la possibilité de délégation est désormais proposée sur le EU Trader Portal. Cela a nécessité un certain temps, ce qui explique le délai afférent à la communication.

*Note* : le 17/9, les personnes de contact des fédérations ont reçu un courriel les invitant à diffuser ce message à leurs membres.

Chris De Clerck a finalisé la **note de vision sur les community systems**. Le 10 juillet, il a soumis le projet de document aux membres du Forum National. Les membres ont été invités à formuler leurs commentaires avant la fin du mois d'août. Une dizaine de réactions a été reçue. Chris a répondu à l'ensemble des observations. Chris a encore complété le document sur la base des commentaires formulés, en ajoutant notamment un chapitre consacré au RGPD et en précisant que la collaboration était menée avec cinq community systems uniquement. Aucune modification fondamentale n'a été apportée.

Chris expliquera les commentaires recueillis et les réponses qui y ont été apportées lors du prochain GT ICT-softwareproviders qui se tiendra le 26 septembre. Il confirme que la note de vision ne contient aucune vision relative à l'IT au sein de l'AGD&A ni aucune approche holistique de ce service, mais bien une vision de la collaboration avec les community systems. L'AGD&A ne peut à ce stade identifier l'organe qui supportera les coûts. Il incombe au community systems de prendre ces décisions commerciales. L'AGD&A ne facturera aucun coût. Selon, Chris, les coûts directs et indirects seront largement compensés par les avantages. Chris en discutera avec les community systems. Le secteur privé redoute une évolution vers un modèle tel qu'appliqué au Royaume-Uni, à savoir des coûts élevés imputés pour l'utilisation des systèmes portuaires et l'avènement d'une situation de monopole. La situation n'est pas comparable en Belgique. Au Royaume-Uni, les ports sont privatisés, alors que, en Belgique, les ports sont des organismes semi-publics où l'accent est mis sur la promotion des ports.

Le secteur privé se réjouit du processus afférent à la note de vision.

Dès que la note de vision relative au Community Systems sera finalisée, Chris débutera l'analyse de « Be Gate et Globalisations ».

Jan Van Wesemael a dressé une liste des circulaires et instructions pouvant être consultées sur Fisconetplus. Il demande d'être informé sur le caractère exhaustif de la liste et de communiquer, lors du prochain GT Comm&Mark sur les circulaires sur lesquelles le service Législation travaille actuellement.

Lors du groupe de travail Régimes Spéciaux organisé le 11/9, l'AGD&A a expliqué la simplification relative au transit via les chemins de fer. Les coordinateurs intégreront cette explication dans le procès-verbal.

Eric Verlinden a envoyé un état d'avancement du projet (voir la présentation). En ce qui concerne le « case 3 » (annulation de l'autorisation dual-use), Chris De Clerck précise que l'AGD&A ne collabore pas à ce dossier. Il estime que cette annulation (via Cortex) doit faire l'objet d'un travail au niveau européen et non au niveau régional.

*Note* : Le 13/9, Sophany Ramaen a notifié l'observation de Chris à Éric.

La direction de l'AGD&A a décidé que l'intégration du logo de l'AGD&A sur le site Internet du Forum National n'apportait aucune plus-value. L'implication de l'AGD&A sur cette plate-forme est suffisamment mise en exergue.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Analyser le chevauchement éventuel entre BE-Gate et Globalisation	Chris De Clerck	ASAP après finalisation de la note de vision relative aux community systems
Communiquer au sein du GT Comm&Mark sur les circulaires actuellement en cours de révision	Joëlle Delvaux	27/09/2019
Interroger Eric Verlinden sur l'état d'avancement du projet VIL	Sophany Ramaen	08/11/2019

#### Point 2 à l'ordre du jour : Proposition du sous-groupe de travail sur la nouvelle directive TVA relative à l'e-commerce

La Belgian Courier Association a proposé de créer un sous-groupe de travail devant se consacrer à la nouvelle directive TVA sur l'e-commerce (notamment, IOSS), en collaboration avec l'administration de la TVA.

Cette dernière est disposée à y participer.

Les membres du Groupe de pilotage ont marqué leur accord et proposent que l'administration de la TVA le préside. Il est décidé de placer le sous-groupe de travail sous l'autorité du GT Importation étant donné que la matière visée concerne l'importation de marchandises. Le secteur privé souhaite que toutes les fédérations soient invitées à participer à ce sous-groupe de travail. Le sous-groupe de travail se concentrera sur les modifications à apporter pour l'importation d'envois B2C à la suite de la nouvelle directive TVA sur l'e-commerce.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Création d'un sous-groupe de travail TVA pour l'e-commerce	Sophany	30/10/2019

#### Point 3 à l'ordre du jour : Belgian Customs Professional Award for Business

Katrien De Wachter explique l'essence de cette nouvelle récompense. Elle résulte d'une initiative de la Chambre Internationale de Commerce (CIC) de Belgique. L'objectif poursuivi est de décerner, le 23 janvier 2020, un prix à un professionnel du secteur privé, qui a fourni des prestations exceptionnelles en matière douanière. Werner Rens est également membre du jury. Les candidatures doivent être déposées avant le 15 octobre.

En la matière, une [communication a également été publiée sur le site Internet du Forum National](#).

#### Point 4 à l'ordre du jour : Préparation de l'Assemblée générale

Sophany Ramaen rappelle aux coordinateurs son mail du 2 août contenant le programme de l'Assemblée générale qui sera organisé le 16 octobre et son invitation à transmettre le PPT avant la fin du mois de septembre, afin de disposer d'un délai suffisant pour la traduction.

#### Point 5 à l'ordre du jour : Concertation avec ODB au sein du Benelux

Les membres du secteur privé ont marqué leur intérêt pour une nouvelle concertation. Ils souhaitent inscrire le Brexit et le calcul du cautionnement à l'ordre du jour.

Cette réunion est planifiée à la fin du mois de novembre ou au début du mois de décembre.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Fournir un contexte pour les points de l'ordre du jour de la concertation avec ODB au sein du Benelux	Abram Op de Beeck	20/09/2019

#### Point 5 à l'ordre du jour : Explication sur l'utilisation des avantages AOE dans le cadre d'une représentation directe et indirecte

Jeroen Sarrazyn explique l'utilisation des avantages AOE dans le cadre d'une représentation directe et indirecte (à la suite de la note sur le report de la vérification). Si le déclarant (ou le prestataire de services) procède à une déclaration dans le cadre de la représentation directe, il ne peut invoquer ses propres AOE afin d'utiliser les avantages qui y sont liés.

Une explication détaillée sera fournie le 24 septembre au sein du groupe de travail Dispositions générales.

#### Point 6 à l'ordre du jour : Examen des résultats des groupes de travail nationaux

##### Dispositions générales

La prochaine réunion se tiendra le 24 septembre. La présentation de la communication externe relative à la constitution de garantie est notamment inscrite à l'ordre du jour.

Jan Van Wesemael aborde la numérisation de Benelux 3. À cet effet, Sophany renvoie au procès-verbal de la réunion du Groupe de pilotage du 14/3/2019 :

« Nathalie Delestienne a contacté Christian Postman au sujet de la numérisation de Benelux 3. Christian Postman propose de travailler selon la procédure d'approbation des déclarations, soit avec le compte de crédit, soit avec le FCTR. Le déclarant devrait pouvoir personnellement renseigner les données du cautionnement et indiquer le mode de paiement. Le cautionnement devrait donc être validé sans déplacement et sans intervention d'un douanier. Toutefois, cela nécessite des ajustements dans PLDA. Vu les priorités actuelles, cela ne pourra être réalisé que l'année prochaine. »

Utilisation des formulaires 611 et 614 : La question de savoir si ce point ne devait pas être d'abord discuté au niveau régional a été posée durant la réunion du Groupe de pilotage.

#### GT Importation

La prochaine réunion se tiendra le 30 septembre. L'état d'avancement de la note sur le « Transfert EST » et de la note sur les « déclarations simplifiées » est inscrit à l'ordre du jour. En ce qui concerne les déclarations simplifiées, le poids peut désormais être déjà adapté et un ticket sera créé pour pouvoir également ajuster la valeur. Aucune date n'a encore été fixée.

#### GT Régimes spéciaux

Chris De Clerck souligne que les rapports relatifs aux AOE doivent être disponibles sur le site MyMinfin. Une procédure de demande sera également élaborée à cette fin.

#### GT Accises

La prochaine réunion se tiendra le 14 octobre, à l'instar de la réunion du sous-groupe de travail Simplifications des Accises.

#### GT Communication

Le SGT Brexit s'est réuni le 11/9. Durant la réunion du Groupe de Pilotage, Jeroen Sarrazyn a communiqué qu'une mise à jour de la « Note Brexit » sera diffusée à la fin du mois de septembre. Elle intégrera notamment les nouveaux commentaires formulés par le service Législation. En ce qui concerne les « Marchandises en retour », les opérateurs s'interrogent sur la mesure dans laquelle cette procédure peut être appliquée avec effet rétroactif. Ils posent également la question de savoir si des stocks volumineux (stocks excédentaires) peuvent faire l'objet de cette procédure. Jeroen annonce également l'exécution d'un « stress test » opérationnel à Zeebrugge, et ce, afin de simuler le scénario post-Brexit. L'AGD&A procédera à une sélection et à un contrôle effectifs.

Les services Processus, Méthodes et Communication se réuniront afin d'insérer une rubrique distincte sur le site Internet de l'AGD&A, qui contiendra les communications externes sur les processus et méthodes. Idéalement, cette rubrique devrait être élaborée conformément au CDU, afin de disposer ainsi d'une forme de manuel numérique pour la douane.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Insérer une rubrique sur le site Internet de l'AGD&A, qui contienne les communications externes relatives aux processus et méthodes	Nathalie et Werner	08/11/2019
Insérer la chronologie et le stock « Marchandises en retour » dans la note sur le Brexit	Jeroen	30/09/2019
Demander à Jan Van Wesemael si l'utilisation incorrecte des formulaires 611 et 614 ne devrait pas être discutée au niveau régional	Abram Op de Beeck	30/09/2019

#### GT ICT-Softwareproviders

Les coordinateurs du groupe de travail, Chris De Clerck et Pieter Haesaert, ont décidé de rédiger un accord de coopération énumérant les besoins et les nécessités des entreprises et de l'AGD&A en matière de test des nouvelles applications. Cela doit éviter l'absence d'une documentation suffisante et disponible pour l'exécution de tests corrects, un nombre insuffisant de tests, le report des dates de lancement en raison de l'absence de tests, etc.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Rédiger un accord de coopération relatif aux tests des nouvelles applications informatiques	Coordinateurs du GT ICT	08/11/2019
Globalisations : discuter sur la communication et la date de lancement	Membres du GT ICT-Softwareproviders	26/09/2019

#### GT Processus de contrôle

Une décision devra être prise afin d'appliquer le report de la vérification. Cela a été décidé après concertation interne avec les régions. La note « Report de la vérification », telle qu'elle a été publiée, n'offre pas de garanties suffisantes en termes de dû contrôle. La décision contiendra une liste avec des codes de localisation où les marchandises peuvent être présentées. Une explication plus détaillée sera fournie en la matière lors de la prochaine réunion qui se tiendra le 30/9.

#### **Point 7 à l'ordre du jour : Divers**

Sophany Ramaen a demandé à Luc Van de Velde-Poelman de l'informer sur l'état d'avancement du catalogue des amendes et de l'application du principe de bonne foi, mais n'a reçu aucune réponse à sa demande.

**La prochaine réunion se tiendra le 8 novembre à 9 h 30, salle A01.**